

# CONSEIL MUNICIPAL

---

SEANCE ORDINAIRE DU 16 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. FOURNIER Hubert, Maire, à la mairie de Neuvy en Sullias.

**Présents** (14) :

Messieurs FOURNIER, DEROUET, MENEAU, LUCAS, FLANDRE, SAMPEDRO, DELANNOY,  
Mesdames BORNE, MENEAU, RIGARD, DAVID, LENOGUE, GUYOMARCH, CORNET

**Absent excusé** (1) : Monsieur MAUDUIT

**Date de convocation** : 10/03/2023

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Pouvoirs : 1 (M MAUDUIT donne pouvoir à M DELANNOY)

Madame MENEAU est désignée secrétaire de séance.

**Ordre du jour** :

- Approbation du dernier compte rendu
- Délégation de signature du conseil municipal au maire
- Présentation du rapport d'ouverture des plis de l'appel d'offre pour l'aménagement Rues des Moulins et des Coudesceaux
- Étude de devis
- Vote des taux 2023 de la fiscalité directe locale
- Renouvellement du CDD espaces verts
- Convention de mise à disposition de la bibliothèque avec la communauté de communes
- Divers
- Questions orales

**Ajouts à l'ordre du jour**

- Signature nouvelle convention de médecine préventive
- Demandes Fonds de concours

**Intervention de Mme SAMPEDRO Annabelle, enseignante**

Mme SAMPEDRO Annabelle fait un point sur le dossier de l'ATE (Aire Terrestre Educative), à l'étang communal.

La poubelle demandée a été installée, il reste encore le banc à mettre en place.

Pour le panneau d'information, contact a été pris avec l'entreprise AKPRIT/FBI de Saint Denis de l'Hôtel.

Il existe 3 catégories de panneaux, la sélection s'est faite sur le modèle DIBOND (plus résistant)

Une estimation a été donnée par le commercial : panneau de 67cm x 38cm : pour environ 40 €

Pose éventuelle : environ 180 €

La fabrication et l'installation peuvent être effectuées en 1 semaine.

Un devis exact sera demandé. Il faudra prévoir une date pour l'inauguration fin juin, début juillet, en début de soirée.

- **APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU** à l'unanimité

**Ajout de correction** :

Délibération n°2023/006 : Montant estimé des travaux = 160 508€ HT soit 192 609,60€ TTC

- **DELEGATIONS DE SIGNATURE DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :**

Signature de devis pour :

- Analyse amiante rues des Moulins et des Coudresceaux 1 392.00€ TTC
- Maitrise d'œuvre pour l'aménagement du parc trésor 5 976.00€ TTC

- **TRAVAUX DE VOIRIE**

**DELIBERATION N°2023/006 :**

**APPEL D'OFFRE POUR L'AMENAGEMENT DES RUES DES MOULINS ET DES COUDRESCEAUX**

La commission communale ad hoc, réunie le 23 février 2023 pour la présentation du rapport d'ouverture des plis, présente les résultats soumis à l'approbation du conseil municipal.

Les critères de sélection étaient les suivants :

50% pour la valeur technique de la proposition et 50% pour le prix de la prestation.

L'estimation du maître d'œuvre était de 165 600 € HT (179 353.80 € TTC). Ce budget n'est pas dépassé puisque l'appel d'offre produit un HT de 149 461.50€ et se décomposant ainsi pour les entreprises retenues suite aux critères de sélection :

<b>ENTREPRISES RETENUES</b>	<b>Lot</b>	<b>MONTANT HT</b>	<b>MONTANT TTC</b>
TPVL	1	140 400.00	168 480.00
SVL	2	4 648.50	5 578.20
Mathieu FROT	3	4 413.00	5 295.60
<b>TOTAL</b>		<b>149 461.50</b>	<b>179 353.80</b>

Monsieur le maire propose de mettre au vote l'acceptation ou non de ce projet

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres

**ACCEPTE** les entreprises retenues ci-dessus pour un montant total de 149 461.50 € HT soit 179 353.80 € TTC

**AUTORISE** M le Maire à signer les documents relatifs à ce marché

L'entreprise TPVL interviendra à partir du 28 Août 2023.

- **ETUDE DE DEVIS.**

➤ **Climatisation salon de coiffure et institut de beauté**

3 devis ont été reçus : ETS ROBARD, CLIM CONCEPT, HUSSONNOIS

L'offre la moins disante est celle de l'entreprise ROBARD pour un montant de 4 207.20 €.

Ouverture de crédits à voir en commission budget lors de l'élaboration du budget 2023

➤ **Réparation de la voirie en enrobé projeté par prestataire extérieur**

Proposition de l'entreprise SPI BATIGNOLLES : Fourniture d'un enrobé plus performant que l'enrobé à froid.

Le coût serait de l'ordre de 2 960 € HT pour 10 tonnes.

A voir si cela passe au niveau du budget de fonctionnement.

- **VOTE DES TAUX DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE.**

En attente des recommandations de la préfecture. Reporter à la prochaine réunion.

- **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA BIBLIOTHEQUE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**DELIBERATION N°2023/007 :**

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A LA COMMUNAUTE D COMMUNES DANS LE CADRE DE TRANSFERT DE COMPETENCES**

Mr le Maire explique que la commune met à disposition de la communauté de communes la bibliothèque et le matériel afférent. Il convient donc de signer une convention de mise à disposition dans laquelle seront détaillés les dispositions financières.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres

**AUTORISE** M le Maire à signer la convention ci-jointe.

- **SIGNATURE DE LA NOUVELLE CONVENTION DE MEDECINE PREVENTIVE**

**DELIBERATION N°2023/008 :**

**AVENANT POUR METTRE FIN A LA CONVENTION ACTUELLE ET SIGNER LA NOUVELLE CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE**

Le Centre de gestion a réalisé la mise en conformité des conventions d'adhésion au Service de Médecine Préventive à la Réglementation générale de Protection des Données. Dans ce cadre, le CDG45 a refait les conventions du service de médecine préventive afin d'être conforme aux obligations du RGPD  
Aussi, il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser à signer l'avenant mettant fin à la convention actuelle et de signer la nouvelle convention à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres

**AUTORISE** le maire à signer l'avenant mettant fin à la convention actuelle et de signer la nouvelle convention

- **DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**DELIBERATION N°2023/009 :**

**DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE DE LA SALLE DES FETES**

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution du fonds de concours de la Communauté de Communes pour des travaux de rénovation de l'éclairage de la salle des fêtes en remplaçant les 35 dalles d'éclairage existantes à forte consommation en 35 pavés LED encastrés.

Le montant des travaux s'élève à 3 831.05€ HT soit 4 597.26€ TTC.

Aucune autre subvention n'a été demandée.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres,

**SOLLICITE** l'attribution du fonds de concours pour les travaux de rénovation de l'éclairage de la salle des fêtes à hauteur de 50% des dépenses restant à charge de la commune.

- **DIVERS**

➤ **Renouvellement du CDD espaces verts**

M le Maire informe qu'il convient de renouveler le CDD pour le remplacement d'un agent en arrêt

➤ **Projet Bar tabac épicerie**

L'appel d'offres sera lancé très prochainement. Il sera fait en même temps un appel d'offres pour l'aménagement de la terrasse sur l'espace public au nom de la commune.

En ce qui concerne le 1<sup>er</sup> étage du bar, les planchers sont bons et l'aménagement d'une salle pour 50 personnes sera inclus dans l'appel d'offres.

Fin des travaux prévue pour Octobre, sauf si des lots de l'appel d'offres sont infructueux

➤ **Fermeture d'une classe à la rentrée 2023-2024**

➤ **Réunion sur l'élaboration du PLUi :**

Le 23 Mai de 8h30 à 10h30 à la Communauté de Communes

➤ **Renouvellement convention assurance AXA**

Avis favorable pour des tarifs préférentiels pour les habitants de la commune

➤ **Dates de réunions :**

Réunion de la commission périscolaire et des enseignants fin avril, début mai

Réunion publique de mi-mandat le Vendredi 2 Juin à 19h à la salle polyvalente

- **QUESTIONS ORALES**

Cédric MENEAU

En attente des devis et chiffrages définitifs pour les travaux des ateliers municipaux. La commune devra régler les factures et l'assurance remboursera au fur et à mesure.

Josiane BORNE

➤ Dossier pour les échappées à vélo 2023 accepté. Elles auront lieu le 11 Juin au départ de Sigloy, puis Guilly puis Neuvy avec repas aux Avant-Gardes.

➤ Le mémo a été transmis à l'imprimeur. Les encarts publicitaires couvrent le coût de ce mémo.

André DEROUET

En attente du devis de MTVO pour les travaux de peinture à l'école

Gilles FLANDRE

Les travaux de mise aux normes des bâtiments selon les prescriptions de l'APAVE avancent. Il faudra que tout soit terminé avant Septembre, date de la prochaine visite de contrôle.

Sylvia DAVID

Signale que le détecteur de l'école maternelle, côté plateau multisports, est constamment allumé. Cela a déjà été signalé plusieurs fois, voir ce que l'on peut faire, pour faire des économies d'énergie

Magalie LENOGUE

Présentation de l'affiche pour le prochain circuit vide-maisons qui aura lieu le 14 Mai. A mettre sur le site internet, intramuros et page Facebook.

Jean Claude LUCAS

Signale que la déchèterie de Sully est mise en route, et qu'une enquête sur le site du SICTOM est disponible pour la fourniture de bacs jaunes. Le lien sera mis en ligne sur le site internet de la commune.

Il précise que le SICTOM doit déménager et qu'il est à la recherche de locaux.

Il donne le compte rendu du conseil d'école, et donne les dates de manifestations : le 25 mars Carnaval, le 24 Juin Fête de l'Ecole le matin, le 25 Juin remise des dictionnaires et calculettes par la mairie.

José SAMPEDRO

➤ Demande si les travaux ont été effectués à la salle informatique. Réponse : La fuite a été réparée

➤ Il signale que le chalet est inutilisable car il prend l'eau sur le côté et le mur est plein d'humidité, les enseignants ne peuvent pas y ranger de matériel dans ces conditions.

Une visite sera faite pour se rendre compte du problème et voir comment y remédier.

- Maison des Jeunes ? voir pour trouver des solutions concernant la gestion et l'animation

Sandrine CORNET

Des enfants grimpent régulièrement dans les arbres, dans l'espace vert du lotissement des Genêts. Voir s'il est possible de mettre des panneaux d'interdiction de grimper.

Nadine MENEAU

Demande s'il est possible de signaler aux employés de vérifier qu'il y ait bien toujours de l'eau dans le bidon à l'entrée du cimetière, en attendant la remise en service du robinet.

Levée de séance 21h

Le maire

La secrétaire de séance